

La Tribune



Les 500 plus grands employeurs Cahier 5

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

94e année, no 289

SPORTS : Canadien 3, Wild 2

JUSTICE : Serge Côté écope six ans de prison A3



Monique Gagnon-Tremblay

L'Hôtel-Dieu demeure un projet «prioritaire»

Agacée, la vice-première ministre dissipe tous les doutes



Claude Plante

cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le dossier de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu chemine au sein de la machine gouvernementale selon les étapes normales pour un tel projet, soutient la vice-première minist

tre et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay.

Mme Gagnon-Tremblay n'a pas aimé apprendre hier matin en manchette de *La Tribune* qu'une certaine inquiétude planait au sein de la direction du CHUS au sujet de la disponibilité des fonds au moment venu, vers 2005, de mettre en chantier le projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu au coût de 100 millions \$.

«Je ne comprends pas. Je ne vois pas qui a avantage à soulever des doutes. Ce projet est prioritaire pour nous

et il y des engagements fermes de la part du premier ministre, du ministre de la Santé et de ma part envers ce projet», commente-t-elle.

«Pensez-vous que le ministre de la Santé annoncerait un pareil projet sans avoir l'argent dans ses budgets d'immobilisation?»

Réunissant certaines personnalités cette semaine, la direction du CHUS a exprimé la possibilité de demander à la communauté sherbrookoise de se mobiliser de nouveau en faveur du projet d'agrandissement et d'amélioration de

l'Hôtel-Dieu, qui totalise 100 millions \$.

Car malgré l'engagement très clair du ministre de la Santé, Philippe Couillard, l'été dernier, à réaliser ce projet incontournable pour l'organisation des soins à la population, d'autres étapes restent à franchir.

Le CHUS doit notamment obtenir le feu vert du Conseil du trésor qui autoriserait les crédits nécessaires. Ce projet devra aussi rivaliser avec d'autres

Voir HÔTEL-DIEU en page A2

LE COCKTAIL VENT, NEIGE ET GLACE FAIT UNE VICTIME



Une jeune femme âgée de 21 ans, Marie-Ève Bisson, d'Ayer's Cliff, a connu une fin tragique, hier matin, lorsque sa petite voiture de marque Pontiac Firefly a été heurtée par une camionnette sur la route 143, dans le Canton de Hatley. La victime, qui se dirigeait en direction de Sherbrooke, a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée glacée à la sortie d'une courbe et s'est retrouvée dans la voie inverse. NOS INFORMATIONS EN A3.

Santé: les PM réclament la garantie d'un financement accru à long terme

Isabelle Rodrigue (PC)

OTTAWA

L'endroit est le même, le 24 Sussex, le sujet aussi, la santé, mais les premiers ministres des provinces souhaitent ardemment que le scénario de l'année dernière, lors de la rencontre fédérale-provinciale, ne se répète pas aujourd'hui.

Cette fois-ci, ils veulent repartir avec la garantie d'un financement accru et à long terme pour les soins de santé.

Réunis à Ottawa aujourd'hui pour une

courte rencontre de trois heures avec leur homologue fédéral, les premiers ministres provinciaux tenteront de convaincre le premier ministre du Canada, Paul Martin, de se montrer plus conciliant, d'accepter de piger dans ses coffres pour financer à long terme les soins de santé et surtout, de garantir le versement des montants promis.

Non seulement les provinces souhaitent obtenir enfin la garantie d'obtenir les deux milliards \$ supplémentaires promis dans l'accord de 2003, mais ils veulent aussi s'assurer qu'Ottawa augmentera, à long terme, sa part de financement du système de santé.

«Deux milliards, ce serait un début, mais ça ne régle pas les problèmes à long terme», a résumé le premier ministre de l'Île-du-Prin-

ce-Edouard, Pat Binns, qui préside aussi le Conseil de la fédération mis sur pied par les provinces. M. Binns dit que les provinces s'attendent à ce que la rencontre soit un premier pas pour en arriver à une «solution à long terme».

Les provinces estiment que le gouvernement fédéral a réduit, au cours des années où M. Martin était ministre des Finances, son financement. Celui-ci se retrouve maintenant à des niveaux comparables à ceux du début des années 1990. En contrepartie, les coûts des soins n'ont pas cessé d'augmenter, obligeant les provinces à consacrer une part toujours plus grande de leur budget à la santé.

Voir PREMIERS MINISTRES en page A2

Un test de dépistage du VIH pour les policiers et pompiers?

Le conseiller Pouliot veut débattre le sujet



René-Charles Quirion

quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le président du comité de sécurité publique de la Ville de Sherbrooke, Robert Pouliot, songe à imposer aux policiers et pompiers du territoire des tests de dépistage du VIH.

Le conseiller municipal souhaite entamer de telles discussions avec ses confrères lors de la prochaine séance du comité de sécurité publique le 10 février prochain.

«Je vais mettre ce sujet à l'ordre du jour. En tant que premiers répondants, les policiers et les pompiers sont souvent appelés à intervenir dans des cas particuliers. Ils sont en contact avec n'importe qui et ne savent jamais sur qui ils vont tomber», explique le président du comité de sécurité publique de la Ville de Sherbrooke.

Robert Pouliot juge qu'un tel test de dépistage pourrait permettre de s'assurer que ces intervenants de première ligne ne soient pas infectés dans une perspective de sécurité.

«Nous devons nous assurer que nos policiers, nos pompiers et que le public soient protégés. Je ne peux encore dire ce qui adviendrait, s'il y avait des policiers ou des pompiers affectés. Ça fera partie des discussions du comité», indique Robert Pouliot.

Tant du côté des pompiers que des policiers, il n'est aucunement question que les employés syndiqués se soumettent à de tels tests de dépistage du VIH.

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé, estime qu'il faut d'abord faire un débat de société sur la place que l'on va réserver aux porteurs du VIH avant de parler de déclaration obligatoire.

«Il faut se demander comment la Ville va appuyer les policiers porteurs du VIH, si un tel cas se présentait. Il ne faut pas seulement cibler quelques groupes comme les médecins, les pompiers ou les policiers. Ça va prendre bien plus qu'une résolution du conseil municipal pour obliger les policiers de Sherbrooke à se soumettre à un test de dépistage du VIH», assure Paulin Aubé.

Selon lui, le seul intérêt que la Ville de Sherbrooke pourrait trouver à obliger des tests de dépistage est d'exclure les porteurs du VIH d'un poste dans la police.

«Les policiers n'ont pas le droit d'obliger un agresseur sexuel à se soumettre à un test de dépistage du VIH pour rassurer sa victime. La loi nous l'interdit. On ne peut même pas permettre à une victime de savoir et on voudrait obliger un policier à se soumettre à un tel test de dépistage?», questionne Paulin Aubé.

Le président du Syndicat des pompiers de Sherbrooke, Daniel Pépin, abonde dans le même sens que son homologue policier.

«Ce n'est pas une pratique qui serait nécessaire. Sans compter qu'ils ne peuvent nous y obliger en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne», mentionne Daniel Pépin.

Voir DÉPISTAGE DU VIH en page A2

Boisvert
HARLEY DAVIDSON
LENNOXVILLE
2, RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376

Météo

NEIGE Max.: -13 Min.: -25
Lever soleil: 7 h 10 Coucher: 16 h 49

Index

Ann. class. C6	Loterie..... A5
Arts..... D1	Météo..... C6
B. dessinées..... C7	Monde..... B2
Chez nous..... B3	Mots croisés .. C7
Décès..... D4	Opinions..... A6
Économie..... B4	Sports..... C1
Horoscope..... C7	

Le recteur réclame l'appui du milieu des affaires

Devant un parterre de gens d'affaires réunis au club St-James, à Montréal, le recteur Bruno-Marie Bécharé a plaidé pour un meilleur financement des universités québécoises. À LIRE EN A3.

l'AUBAINE d'la semaine*
* DU 16 AU 30 JANVIER 2004

Canon EOS REBEL
Capteur CMOS de 6,3 mégapixels • Mise au point automatique haute vitesse à 7 zones
Processeur d'imagerie DIGIC de Canon • Vitesses de 100 à 1600 ISO
Compatible avec tous les autres objectifs EF Canon

1399.99

TOTALEMENT PHOTO
ZONE IMAGE

BOITIER ET OBJECTIF 18-55MM

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉL.: (819) 565-0000

BASE Plein Air
André Nadeau

5302, chemin Blanchette
Rock Forest, (819) 864-4505
www.basepleinair.ca

Fête d'hiver
2004

4^e édition

31 janvier et 1^{er} février,
7 et 8, 14 et 15 février 2004

À LIRE DEMAIN
Toute la programmation des
trois fins de semaine

A LIRE DEMAIN



Les mille traversées de Marie-Claire Séguin

La Tribune

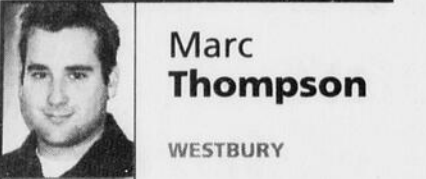
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau
	ADJOINT Serge Nadeau



Plusieurs policiers ont ramassé, hier, les 1300 plants de marijuana et les équipements servant à la culture, découverts au 234 de la route 112 à Westbury.

Un incendie qui lui coûte cher



Marc Thompson
WESTBURY

vert une plantation à l'intérieur du logement B du 234 de la route 112, mercredi en avant-midi, en arrivant sur les lieux après avoir reçu un appel pour signaler un incendie. Un tout petit feu causé par des cendres, mais qui a permis aux pompiers de découvrir 30 plants dans le logement.

possède aucun antécédent en la matière», souligne l'agent Ruel.
«Nous recherchons toutefois le locataire de l'appartement B, où le feu s'était déclaré, qui est un autre suspect dans cette affaire», a-t-il précisé.

De bons équipements

Cette saisie, dont on peut évaluer la valeur des 1300 plants à 1 300 000 \$, représente une découverte majeure pour la MRC du Haut-Saint-François. L'agent Ruel souligne qu'«une telle quantité de pot est suffisante pour fournir la drogue consommée dans les écoles secondaires pendant au moins un an».

«Il était très bien équipé. Il y avait des minuteurs pour régler la luminosité des pièces, et tout était très bien dissimulé à l'intérieur. Les plants se trouvaient dans des contenants spéciaux, et la terre contenait des engrais stimulateurs de haute qualité», ajoute M. Ruel.

Ils ont immédiatement contacté les policiers, qui sont arrivés en après-midi, mandat de perquisition et de fouille en mains. C'est à ce moment que ceux-ci ont découvert une énorme plantation dans la grange située sur le même terrain, ainsi que dans le garage en face, de l'autre côté de la 112.

Les agents n'ont pas eu à courir bien longtemps pour mettre le grappin sur M. Roy, puisqu'il s'est présenté sur les lieux, mercredi, alors qu'on procédait à la perquisition. «Les policiers l'ont immédiatement arrêté, et il a comparu ce matin (hier) pour possession de 1300 plants de cannabis dans le but d'en faire le trafic. L'individu ne

HÔTEL-DIEU

Suite de la page A1

dossiers d'investissements gouvernementaux, mentionnait-on par ailleurs en présence d'un journaliste de *La Tribune*.

Pour le député Gagnon-Tremblay, il est vrai qu'il reste des étapes à franchir, mais le processus est normal. Avant de déposer le projet au Conseil du Trésor, tous les plans et devis doivent être conformes, ajoute-t-elle.

«Contrairement au précédent gouvernement, quand nous annonçons un projet c'est parce que nous sommes certains de le réaliser.»

«Nous ne pouvons pas déposer un projet au Conseil du Trésor quand les plans ne sont pas définitifs avec des chiffres et des informations précis. Nous avons toujours dit que la santé est notre première priorité.»

Le projet de l'Hôtel-Dieu n'est pas non plus en compétition avec d'autres au Québec ou dans la région, assure-t-elle. Concernant ceux annoncés pour l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et du Centre de santé Memphrémagog, «je ne verrais pas pourquoi ils ne seraient pas réalisés», déclare-t-elle.

Jean Perrault faisait partie du groupe de personnalités invitées par la direction du CHUS lors de la réunion de cette semaine. Le maire de Sherbrooke se dit aujourd'hui rassuré par les propos tenus par Monique Gagnon-Tremblay.

«Nous allons demeurer vigilants dans ce dossier comme nous l'avons toujours été. C'est un dossier important pour Sherbrooke.»

Pour sa part, la direction du CHUS a émis un communiqué hier après-midi. Elle n'a jamais voulu jeter le doute sur la réalisation du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, assure-t-on.

«La direction du CHUS trouve malheureux que ses propos aient laissé entendre que l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu était compromis. En aucun temps, elle n'a voulu laisser planer un tel doute dans l'opinion publique», écrit-on.

«Au contraire, l'objectif que poursuit le CHUS est plutôt d'informer la population et ses partenaires de l'avancement des travaux en cours de réalisation à l'Hôtel-Dieu et de leur impact positif sur l'accessibilité des soins et services.»

DÉPISTAGE DU VIH

Suite de la page A1

Le président syndical des pompiers concède qu'en tant que premiers répondants, ils ne savent pas à qui ils font face. En revanche, ils redoublent tous

jours de prudence, particulièrement lorsqu'ils ont des soupçons.

«Nos pompiers enfilent des gants avant chaque intervention. Nous sommes très professionnels et sécuritaires

dans nos manœuvres. Si nous avons des doutes qu'il y a présence d'un virus, il y a un suivi qui est mis en place», assure Daniel Pépin du syndicat des pompiers de Sherbrooke.

PREMIERS MINISTRES

Suite de la page A1

«Si on veut vraiment régler ce problème à la grandeur du pays (...) le gouvernement fédéral devra être un meilleur partenaire en matière de financement de la santé», a fait valoir le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

A Ottawa, on répète que cette rencontre, la première de l'ère Martin, a pour but de mettre en place les éléments d'une collaboration accrue entre les gouvernements, et ce, dans divers domaines. M. Martin a promis, tout au long de sa campagne à la direction du Parti libéral du Canada, une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales.

«Ce qu'on veut faire avec la discussion ici, c'est établir les balises de la discussion à venir», précisait M. Martin, lors d'une conférence de presse hier.

«Nous allons discuter de la viabilité

(du système de santé) en fonction de la provenance des revenus et en fonction de l'entente sur la santé conclue il y a un an. Ce que nous voulons vraiment, c'est de débattre de l'ensemble de la question», ajoutait-il, précisant que les pressions budgétaires étaient fortes.

Personne ne voulait souffler mot, hier, de la possibilité de verser les deux milliards \$ tant espérés des provinces.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, après avoir clairement dit au cours des derniers jours que rien ne garantissait le versement de la somme, a tout de même entrouvert la porte.

«Si je compare à la situation d'il y a un mois ou même une semaine, mon niveau de confiance s'est amélioré, mais là encore, je ne voudrais pas sauter aux conclusions», a déclaré M. Goodale, de passage en Saskatchewan.

Outre la santé, Ottawa veut profiter

de la rencontre pour aborder la question de la préparation des mesures d'urgence, afin d'améliorer la cohésion entre les actions des divers paliers de gouvernement. M. Martin veut également discuter avec ses homologues des relations entre le Canada et les États-Unis.

Il sera aussi sûrement question de l'intention du gouvernement fédéral de revoir le financement des villes, une mesure que les provinces observent avec méfiance, craignant une intrusion d'Ottawa dans leurs champs de compétences.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, pourrait aussi être tenté de discuter de la question des congés parentaux avec M. Martin. La Cour d'appel du Québec a donné raison à la province, plus tôt cette semaine, concluant qu'Ottawa s'ingérait dans un domaine de compétence provinciale.

Quand JEUNESSE s'en mêle

Futur présent



Evelyn Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

ment les oreilles avec la course aux REÉR. Tous semblent nous dire que si nous ne détenons pas de REÉR, nous sommes fichtrement mal partis dans la vie.

De toute part, on nous incite à cotiser, soit pour se mettre un coussin de côté en prévision de sa future retraite, pour financer un rêve, tel l'achat d'une maison, un retour aux études, ou, pour question plus pratique encore: réduire son impôt.

Cette semaine, je suis allée m'asseoir dans le bureau de ma conseillère financière avec l'ambition certaine de cotiser à un REÉR. Je regardais les colonnes de chiffres s'aligner devant moi, les questions sur mes désirs de rendement, mes objectifs futurs, mes intérêts, mon goût du risque ou de la prudence... Il y a de quoi attraper le tournis.

Les questions s'enfilaient les unes derrière les autres, les choix de fonds d'investissement étaient tous aussi variés que complexes. À mes oreilles, chacun des fonds et des amalgames de certificats d'épargne garantie, d'obligations, d'actions stables, à risque, canadiennes, américaines ou étrangères... sonnait pareil. Même si je m'y connais un peu en investissements, j'avais la drôle impression que ma conseillère parlait chinois. Tout ça pour investir quelques dollars!

Toutes ces notions s'empilaient: la témérité ou la prudence?; le rendement ou la sécurité?; les garanties ou le risque?... Toutes les réponses que je donnais au foutu questionnaire informatique semblaient être en contradiction avec les autres, alors que pour moi, tout semblait clair: je veux investir de l'argent avec l'objectif de m'acheter une maison... un jour.

Finalement, la machine, ma conseillère et moi sommes parvenues à nous entendre. J'ai repris la route juste chez moi en me disant que je devrais avoir l'esprit en paix jusqu'au prochain casse-tête financier...

Depuis quelques années, j'ai l'impression que l'on nous casse littérale-

Dans les prochains jours, si ce n'est pas déjà fait, les campagnes publicitaires télévisuelles débiteront en force, clamant les mérites des REÉR, des REEE, des fonds d'investissements et de tout autre outil du genre permettant d'économiser quelques dollars des griffes du pourvoyeur qu'est l'État. Donc, la campagne REÉR s'accrochera d'ici la fin de la période de cotisation, qui se clôturera le 29 février prochain. Enfin, la frénésie augmentera quand les retardataires se réveilleront un beau matin de février avec le désir d'investir comme les autres.

Les REÉR sous-tend la retraite, alors que ce n'est pas bien tangible pour des jeunes adultes. Je soufflerai incessamment mes 24 bougies. Partout, on me répète inlassablement de me préparer à la retraite, mais d'un autre côté, ma génération ne pourra rêver, comme nos parents, à Liberté-55. La dénatalité nous obligera à rester accrochés au marché du travail jusqu'à, au moins, 65 ans. Donc prévoir une perspective de retraite à si long terme, me semble un peu prématuré. Nous parlons d'une perspective de plus de 40 ans...

En outre, les REÉR ne revêtent pas la même signification que l'on ait 45 ou 25 ans. À 24 ans, c'est plutôt l'ambition de réaliser un rêve: m'acheter MA maison; et peut-être bien aussi économiser quelques dollars.

De la Broue pour la Maison Aube-Lumière



Avant leur spectacle au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, hier soir, les trois interprètes de *Broue* ont passé du temps avec le président du conseil d'administration de la Maison Aube-Lumière, Jacques Auger, et la directrice générale, Marie-Paule Kirouac, à laquelle ils ont fait un don. Un don de dollars. Pas de houblon. De gauche à droite, on voit Jacques Auger, Marc Messier, Michel Côté, Marie-Paule Kirouac et Marcel Gauthier.

Deux précisions

Deux précisions sont nécessaires à la suite de la publication dans l'édition d'aujourd'hui de notre cahier des 500 plus grands employeurs de l'Estrie.

La firme Teknika de Sherbrooke, offrant des services de génie, aurait dû apparaître au 106^e rang du palmarès des 500 avec ses 150 employés. Une erreur a fait en sorte que son nom ne figure pas sur la liste fournie à La Tribu-

ne. Par ailleurs, on compte véritablement 12 445 employeurs en Estrie comme il est écrit en page couverture. D'autre part, M. Jean-Marie Blais de Développement et Ressources humaines Canada, contrairement à ce qui est écrit en page 2 du cahier spécial, n'a jamais soutenu qu'il y avait 15 510 employeurs. Nos excuses.

Béchard en appelle aux gens d'affaires

Le recteur de l'UdeS plaide la cause du financement des universités à Montréal



André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca
MONTRÉAL

Le recteur de l'Université de Sherbrooke a exhorté, hier soir à Montréal, les gens d'affaires à réclamer un meilleur financement des universités québécoises. Il a ainsi mis la table en vue de la commission parlementaire sur cette question, prévue à Québec le mois prochain.

«L'enjeu du financement des universités concerne directement le monde des affaires, comme partie prenante du monde du savoir», a plaidé Bruno-Marie Béchard devant un parterre de représentants de grandes compagnies québécoises et d'entreprises estriennes, réunis au prestigieux club St-James de Montréal.

Il s'agissait de la quatrième allocution d'importance du recteur sherbrookoise en sol montréalais depuis son élection. Ces apparitions visent essentiellement à donner une vitrine montréalaise à l'institution universitaire sherbrookoise, de manière à ne pas être oubliée notamment par les partenaires et les donateurs corporatifs.

Il vante l'UdeS

Tablant sur ces thèmes favoris, M. Béchard a vanté pendant une trentaine de minutes l'avant-gardisme, la réputation d'excellence, la dimension humaine, la synergie entreprises-université, l'alternance travail-études et l'approche pratique propre à son université.



«L'enjeu du financement des universités concerne directement le monde des affaires», a plaidé Bruno-Marie Béchard hier, devant un parterre de représentants de grandes compagnies, au prestigieux club St-James de Montréal.

Le recteur a aussi fait état des nombreux partenariats et activités de recherche menées en collaboration avec des centaines d'entreprises dans la métropole québécoise. En bout de ligne, il a réaffirmé l'utilité des universités pour assurer la compétitivité de l'économie québécoise.

«Mais nous ne disposons toujours pas des moyens compétitifs pour apporter notre pleine contribution à la société comme nous savons, pouvons et devons le faire», a-t-il fait remarquer pour souligner le sous-financement des institutions universitaires au Québec.

Le recteur sherbrookoise a appuyé ses dires sur une étude réalisée conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation. «Les universités québécoises disposent de 375 millions \$ de moins que leurs consœurs canadiennes. C'est un sérieux handicap», a-t-il soutenu.

«C'est pourquoi je vous encourage à prendre part à ce grand débat social qui aura lieu en février autour de la commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités», a-t-il conclu, sans s'engager sur la question du dégel des frais de scolarité.

De toute évidence, le recteur a prêché chez les convertis. Les hommes d'affaires Dennis Wood, ancien président de C-MAC, et Richard Royer, président de la firme Teknika, se sont ainsi dits en accord avec les propos de M. Béchard. Il n'est cependant pas dans leurs intentions de prendre position publiquement à la commission parlementaire.

Perrault sympathique...

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, se dit pour sa part sympathique à la cause de l'UdeS. Mais il a laissé entendre que son hôtel de ville allait consacrer ses efforts à plaider sa propre cause dans la répartition des budgets gouvernementaux. «Une université sans ville, ça ne fonctionne pas non plus», a-t-il répondu.

Le Réseau des femmes d'affaires songe cependant à s'engager dans le débat. «C'est important car il se trouve actuellement à l'école de futures femmes d'affaires», a déclaré Nicole Beaudoin, présidente-directrice générale du réseau.

Par contre, Alban D'Amour, président du Mouvement Desjardins, a refusé de dévoiler son opinion. Henri-Paul Rousseau, président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et président d'honneur de la soirée, l'a imité en évoquant son devoir de réserve.

Serge Côté écope une peine de six ans



Pierre St-Jacques
pstjacqu@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«Considérant la peine de sept ans imposée à Donald Côté, les circonstances particulières à l'accusé dont le fait qu'il était plus jeune que son frère lors de son initiation, et qu'il a subi les agressions de ce dernier, le Tribunal est d'avis que la peine suggérée est raisonnable, dans l'intérêt public, adéquate et n'est pas susceptible de discréditer l'administration de la justice.»

Après avoir énuméré les raisons qui l'ont amenée à accueillir la suggestion comme des avocats qu'elle a qualifiés d'expérimentés et de très versés dans le dossier de l'Affaire Côté, la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec a condamné, hier, Serge Côté à une peine de six ans d'emprisonnement.

Rappelons que Serge Côté, âgé de 25 ans, frère cadet de Donald et fils de Renald Côté, avait plaidé coupable, le mardi 16 décembre 2003, à une douzaine d'accusations (agressions sexuelles à répétition, agressions sexuelles armées, agressions sexuelles à plusieurs, inceste, séquestration) à l'endroit de sa soeur Isabelle, aujourd'hui décédée.



Serge Côté

Les gens doivent comprendre que la condamnation est bien de six années, nombre duquel il faut soustraire les deux ans et sept mois de détention provisoire.

10 mois à purger

Pour que le calcul soit clair: six années de prison équivalent à 72 mois. On doit doubler le temps d'une détention provisoire. Deux ans et sept mois multipliés par deux donnent quatre ans et 14

mois ou encore cinq ans et deux mois (soit 62 mois). Si l'on soustrait 72 moins 62, on en arrive à dix mois.

Il reste donc 10 mois de détention à purger pour Serge Côté.

Mais ça ne s'arrête pas là. La juge Danielle Côté a assorti cette peine d'une ordonnance de probation de trois ans au contrôle serré.

«L'accusé devra se présenter à un agent de probation et par la suite, se présenter à son agent de probation suivant les modalités de temps et de forme fixées par l'agent de probation et suivre ses instructions. L'accusé devra également suivre le programme pour délinquant sexuel de la maison CIVAS Estrie et/ou tout autre programme structuré pour délinquant sexuel identifié par son agent de probation. Il devra aussi rencontrer tout professionnel identifié par son agent de probation et suivre les prescriptions et recommandations de ce professionnel. Enfin, il devra s'abstenir directement ou indirectement avec Renald Côté et Donald Côté.»

La juge Côté n'a pas caché que le désir de Serge Côté de maintenir un contact avec sa mère la turlupinait.

Il en a été question lundi dernier et également hier.

À ce sujet, le criminaliste Jean Leblanc a plaidé que son client aimait sa mère, qu'à sa sortie de prison, ce serait

sa seule ressource, son seul port d'attache car Serge n'a personne dans sa vie, ni ressource matérielle.

Les contacts, a-t-il mentionné, s'atténueront sans aucun doute quand Serge Côté aura un travail et quelqu'un dans sa vie. Le défendeur a également exprimé sa foi dans la réhabilitation possible de son client, mais que ce sera un cheminement long et ardu.

Il a conclu en indiquant au Tribunal que ce lien, cet attachement entre une mère et son fils, et inversement, est inconditionnel.

On pourrait difficilement émettre une condition pour l'inconditionnel d'autant plus que la mère de Serge Côté n'a jamais été accusée dans cette affaire et elle ne le sera sans doute jamais.

Dans sa décision, la juge Côté reconnaissait: «Le Tribunal s'est interrogé sur le désir de l'accusé de conserver le contact avec sa mère mais, tenant compte de l'absence de preuve au dossier sur cette question, il est impossible d'en tirer une inférence.»

Ajoutons que dans le cadre de cette probation, Serge Côté devra se soumettre à un prélèvement, pour analyse génétique, du nombre d'échantillons de substances corporelles jugé nécessaire. On résume généralement en soulignant qu'il devra fournir un échantillon d'ADN.

Enfin, s'ajoute l'interdiction de pos-

session de toute forme d'armes offensives pour une période de dix ans.

Les deux avocats, Me Ayotte et Me Leblanc, ont accueilli favorablement cette décision qui répondait à leurs attentes et qui rencontrait les objectifs souhaités, tant pour la protection de la société que pour la réhabilitation de l'accusé.

Une saga de trois ans

Ainsi prend fin une saga incroyable qui se sera étalée sur près de trois ans.

Rappelons que le père Renald Côté, âgé de 53 ans, écope présentement une peine de 14 ans et cinq mois de prison, peine maximale imposée par le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure.

Donald Côté, fils aîné de 28 ans, avait été condamné le 27 novembre 2003 à sept ans de prison, ce qui revenait à deux ans et deux mois en soustrayant la détention provisoire.

Sauf que la juge Côté voulait l'encadrer dans une probation de trois ans, aussi a-t-elle prononcé une sentence de deux ans moins un jour ce qui lui permettait l'ordonnance de probation.

Les seuls échos désormais que l'on pourrait entendre de cette affaire proviendront de la Cour d'appel à laquelle s'est adressé Renald Côté pour que l'on revoit tant le verdict de culpabilité que la condamnation rendus contre lui.

Une jeune femme victime d'une courbe glacée sur la 143



René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
CANTON DE HATLEY

Une jeune femme de 21 ans, Marie-Ève Bisson, d'Ayer's Cliff, a connu une fin tragique, hier matin, alors qu'elle a péri lors d'une collision entre sa Pontiac Firefly et une camionnette, sur la route 143 dans le Canton de Hatley.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel, explique que la jeune femme qui se dirigeait vers Sherbrooke a perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie d'une courbe. Dans sa perte de contrôle, Marie-Ève Bisson s'est retrouvée dans la voie inverse et a été happée latéralement du côté passager par la camionnette qui venait en sens inverse.

«Les conditions routières et une conduite qui n'était pas parfaitement adaptée pourrait être à l'origine de cette collision. Lorsqu'il y a de la glace, de la poudrière et de la neige, les pneus ont moins de traction sur la chaussée.

Dans des conditions météorologiques du genre et lorsque les routes sont glissantes, il faut adapter sa conduite à la situation et ralentir de façon importante», explique le porte-parole de la SQ en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

En arrêt cardio-respiratoire sur les lieux de l'accident, la conductrice du petit véhicule a été transportée à l'hôpital La Providence de Magog où l'on a réussi à la réanimer. Marie-Ève Bisson a ensuite été transférée au CHUS, Hôpital Fleurimont, où il a été impossible de stabiliser son état jugé critique. Son décès a été constaté en milieu d'après-midi.

Le conducteur de la camionnette à l'effigie de l'entreprise Le domaine de la Cressonnière de North Hatley, un homme de 39 ans de North Hatley, a aussi été conduit au CHUS pour y soigner des blessures mineures.

Rafales de vent

«On est venu me dire de contacter les secours. C'est très venteux ici, particulièrement dans les lieux à découvert. Il y a eu plusieurs accidents devant la maison, mais jamais de cette ampleur», explique la résidente de la maison si-



La collision entre une camionnette bleue et la Pontiac Firefly n'a laissé aucune chance à la conductrice de ce véhicule, Marie-Ève Bisson, qui a succombé à ses blessures en après-midi.

tuée en face des lieux de l'accident, route 143.

La route 143 est demeurée fermée à la circulation entre les chemins Nord et Sherbrooke pendant une bonne partie de la journée, le temps que les experts en reconstitutions d'accidents puissent

procéder à l'analyse des lieux de la collision.

Les conditions routières exécrables ont rendu la chaussée encore une fois très glissante sur le réseau routier estrien. En matinée, ce sont une dizaine d'automobilistes qui ont fait des sorties

de route sur l'autoroute 10.

La route 222 entre Saint-Denis-de-Brompton et Racine a été fermée en début d'après-midi, après qu'un véhicule ait embouti une déneigeuse. La visibilité nulle a obligé les autorités à fermer la route par mesure de sécurité.

Freiner l'étai du suicide



René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Plus d'une personne s'enlève la vie à chaque semaine en Estrie. Dans le but de faire cesser cette véritable hécatombe qui fauche des vies à chaque jour au Québec, les associations québécoises de prévention du suicide dont fait partie JEVI - Le Centre de prévention du suicide en Estrie, souhaitent sensibiliser la population au fait que le processus suicidaire peut être arrêté à tout moment.

«Nous avons choisi l'étai pour symboliser que le processus suicidaire peut être arrêté à n'importe quel moment. La personne suicidaire ne veut pas mourir, elle veut simplement arrêter de souffrir. Il faut réussir à saisir la petite parcelle de vie qui reste et c'est avec elle que l'on travaille. On ne combat pas la mort, on veut maintenir la vie», explique la directrice générale de JEVI, Louise Lévesque.

L'aide est disponible en tout temps au bout du fil au 1-866-APPELLE pour les personnes dans le besoin. La porte-parole estrienne de la Semaine de prévention du suicide qui se déroulera du 1er au 13 février prochain, l'animatrice de la Vie en Estrie, Karine Blanchette, invite les personnes qui ont des idées suicidaires ou les proches qui soupçon-

nent à ne pas hésiter à aller chercher de l'aide.

«J'ai perdu deux amies et une personne près de moi a attenté à sa vie. Il n'y a rien d'acquis dans la vie. Il ne faut pas hésiter à venir en aide à une personne en détresse. Lorsque des personnes que tu connais passent à l'acte, tu passes par une série de sentiments allant de la rage, à la tristesse en passant par l'espoir si elle réussit à s'en sortir. La vie est ce qu'il y a de plus important. Personne n'a le droit de se l'enlever», estime Karine Blanchette.

Au cours de cette campagne de prévention du suicide, JEVI distribuera 10 000 aimants avec la symbolique de l'étai et le numéro 1-866-APPELLE pour rejoindre les intervenants en prévention du suicide. Des activités se dérouleront dans les sept MRC du territoire estrien par le biais du regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie.

«Ce réseau est une richesse de cœur et de compétences qui doit être préservée. En cette période de compressions budgétaires, il y a de fortes inquiétudes dans le milieu communautaire. Avec la mise en place d'instances locales en santé et services sociaux, on se demande où nos organismes vont se retrouver. Allons-nous garder cette autonomie qui fait notre vitalité et notre originalité? Il est essentiel de maintenir nos acquis», mentionne Louise Lévesque de JEVI.

À chaque jour au Québec, entre quatre et cinq personnes s'enlèvent la vie. Avec l'onde de choc touchant les



Imacom, Jocelyn Riendeau

La porte-parole de la semaine de prévention du suicide, Karine Blanchette, demande aux personnes qui voient que l'étai se resserre de plus en plus de composer le 1-866-APPELLE avant qu'il ne soit trop tard.

proches, l'ampleur du phénomène permet de penser que le suicide aura affecté un Québécois sur six au cours de sa vie. En Estrie, c'est la tranche d'âge des 25-44 ans qui est la plus touchée avec

26 suicides en 2002. Un total de 52 hommes et 8 femmes se sont enlevés la vie au cours de la dernière année en région.

«Le Québec arrive en tête de lice parmi les pays industrialisés qui tiennent de telles statistiques. Il faut vraiment travailler à faire cesser ce fléau. Trouver de l'aide peut faire toute la différence», mentionne Louise Lévesque.



Imacom, Maxime Picard

Suzanne Campbell, consultante chez Solutions Budget Plus, Karine Therrien, conceptrice graphique, et Valérie Auclair, directrice de l'organisme, ont dévoilé, hier, le **Budgeteur**, un outil de calculs financiers pour tous ceux qui ont maille à partir avec leur compte en banque.

Nouvel outil pour joindre les deux bouts



Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La fin de janvier arrive. Pour qui n'a pas été chiche de cadeaux, pour qui a trop ouvert les robinets de ses poches dans le temps des Fêtes, c'est l'heure de vérité. L'heure de gratter les sous noirs pour faire des billets verts, l'heure de casser le cochon, l'heure de sortir le Bougon en soi pour arriver à liquider les factures.

En cette période de dèche généralisée, Solutions Budget Plus se pointe en sauveur. Hier était lancé le **Budgeteur**, une trousse complète de survie aux humeurs du compte en banque.

Finis les casse-tête

En formats papier et informatique (Excel 2000), cet outil promet de régler bien des casse-tête de début d'année. La formule n'est pas nouvelle. Les planificateurs financiers, en lignes et colonnes, existent depuis aussi longtemps que les faillites et que les prêts hypothécaires. La conception toute régionale de ce tableau précis, gravé sur CD-ROM, est toutefois méritoire.

L'équipe de l'organisme sherbrookoise, qui oeuvre à démenter les chiffres et à effacer les rouges des budgets des particuliers et des entreprises, a planché pendant un an sur ce comptable virtuel. «Nous avons tellement investi de temps. Nous sommes fiers de pouvoir le présenter aujourd'hui. Sa convivialité, sa simplicité, son efficacité et sa flexibilité le distinguent de ce qui se trouve sur le marché», vante Valérie Auclair, directrice.

Selon ses créateurs, le Budgeteur, réalisé avec François Huot Syndies et gestionnaires, s'adresse à tout le monde, autant aux étudiants aux revenus irréguliers, qu'aux travailleurs saisonniers qui jonglent avec des horaires mouvants, qu'aux organismes communautaires qui, faute de subventions, doivent gérer des budgets serrés. La présidente Micheline Simoneau est catégorique : «Tout le monde, qu'il gagne 5000 \$ ou 50 000 \$, doit jongler avec des dépenses imprévues, avec des hausses des prix de l'essence, des garderies. La personne qui n'a pas besoin d'un tel outil n'existe pas.»

Quand même, moult gens se dépatouillent bien avec leur argent, sans se perdre dans les feuilles de calculs. «Mais planifier à long terme permet de réaliser des rêves, de concrétiser des choix de vie. Ça apporte également un sentiment de sécurité, de confiance, de liberté», exprime Mme Auclair.

Le remède à la déprime post-sapin est disponible dans toutes les librairies d'ici, au coût de 29,95 \$. Ceux que le solde de la marge de crédit fait paniquer devraient peut-être voir à ajouter cette dépense à leur budget du mois. Pour que les suivants soient plus légers...

la Baie encore plus

3 jours d'aubaines

DU VENDREDI 30 JANVIER AU DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

OFFRES DU SAMEDI
Ne peuvent être combinées à aucune autre offre.

50 % de rabais
duo d'essuié-mains Market Square® sans suite
Ord. 9,99 \$. Solde 4,99 \$.

45 % de rabais
bijoux en or à 10 ct ou 14 ct sertis de perles

40 % de rabais
chaussures Naturalizer pour elle
Choix de modèles.

40 % de rabais
bagues diamantées et bracelets tennis

40 % de rabais
sous-vêtements Stanfield's pour lui

30 % de rabais
chaussures pour lui Hush Puppies et Nunn Bush

25 % de rabais
meubles

FEMME

solde 14,99 \$ à 29,99 \$
mode ToGo™ pour elle
Ord. 19 \$ à 49 \$. Tailles courantes et petites.

50 % de rabais
mode et jeans Polo Jeans pour elle et lui

45 % de rabais
slips et soutiens-gorge WonderBra et Warner's en boîte

40 % de rabais
• choix de tenues et jeans automne-hiver pour elle et lui
Tommy Jeans, CK Jeans, Buffalo, Point Zero, Nautica Jeans, etc.
• sélection mode pour elle
Melrose et mac & jac.
Tailles courantes, petites et grandes.

30 % de rabais additionnel
choix de tenues griffées à prix de liquidation pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais
collants fins ou opaques et chaussettes Mantles™

25 % de rabais
• dessous de jour et slips Elita, Hanna, Freestyle d'Elita, etc.
• slips et soutiens-gorge mode Olga, Warner's et Maidenform.
• mode printanière pour elle
Nygård Collection et Alia.
Tailles courantes et petites.
• sélection mode griffée pour elle
Tailles courantes et petites.

BIJOUX, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES

50 % de rabais additionnel
bijoux et montres à prix déjà réduit
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais
bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Exceptions : Charter Collection et Principles.

40 % à 50 % de rabais
bagages Exceptions : modèles Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 ¢.

40 % de rabais
bijoux fins gemmés

30 % de rabais additionnel
chaussures à prix de liquidation pour toute la famille. Sur nos derniers prix étiquetés.

25 % de rabais
• choix de montres et bijoux en jade de la C.-B. et bijoux Mantles™ en argent fin et mode
• chaussures pour elle ToGo™ et Mantles™.
• chaussures de sport pour elle et lui
• chaussures de ville et tout-aller pour lui

HOMME

40 % de rabais
• gants, chapeaux et écharpes pour lui
• tenues d'extérieur tout-aller pour lui
RFT de Rainforest, Pacific Trail et ToGo™.
Ord. 95 \$ à 370 \$. Solde 57 \$ à 222 \$.

40 % de rabais
pantalons de ville Haggard pour lui
Ord. 79,99 \$. Solde 47,99 \$.

30 % de rabais
• chemises de ville et cravates pour lui
• pantalons tout-aller en serge pour lui
Lee, Perry Ellis, Mantles™ et ToGo™.
Ord. 44,99 \$ à 64 \$. Solde 31,49 \$ à 44 \$.
• mode à prix ordinaire pour lui
Tommy Hilfiger, Nautica, Chaps Ralph Lauren, Claiborne, Izod et Wayne Gretzky.

25 % de rabais
chaussettes et sous-vêtements pour lui
Prodiges, Wilson, CCM, Nike et Wolverine.

ENFANT

50 % de rabais
sous-vêtements ToGo™ pour fille
Ord. 3,99 \$ à 9,99 \$. Solde 1,99 \$ à 4,99 \$.

30 % de rabais
chaussettes et collants pour enfant
Trimfit, Roots, ToGo™ et Nike.

FOYER

solde 248 \$
futon Ord. 288 \$.

solde 398 \$ à 598 \$
choix de fauteuils inclinables.
Ord. 449 \$ à 699 \$.

50 % de rabais
plus 10 % de rabais additionnel
duos-sommeil Sealy, Simmons, Stearns & Foster et Marshall.

50 % de rabais
• serviettes ToGo™ Supérieur et Mantles™ à jacquard fleuri et modèles unis Wamsutta
• batteries de cuisine et stock suivi assorti Lagostina, Cuisinart, KitchenAid, Anolon, Circulon et T-Fal.

40 % à 50 % de rabais
oreillers, couvertes et couvre-matelas Wamsutta et Ralph Lauren.

40 % de rabais
serviettes classiques unies Ralph Lauren

25 % de rabais
• coordonnés et accessoires de salle de bains
• taies et draps unis Ralph Lauren à tissage 250 fils et literie Nautica

20 % de rabais
articles Henckels et Good Grips

10 % de rabais
petits électros de cuisine et de soins personnels

solde de gros électros Frigidaire
Un exemple. Duo-lessive à chargement frontal. N° 52251 et 62251.
Ord. 1 809,96 \$. Solde 1 559,96 \$.



40 % de rabais

mode Polo Ralph Lauren pour lui



Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOX » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-chox » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



Le CLSC de Valcourt sort du pétrin



Sylvie Pion

sypion@netrevolution.com
VALCOURT

Le CLSC de Valcourt pourra répondre aux besoins essentiels des clientèles du foyer de Valcourt et des soins à domicile, grâce à la collaboration d'un médecin en poste.

Bien que la problématique de réduction majeure des services médicaux à cet établissement ne soit pas réglée, voilà l'un des développements survenus

dans le dossier.

«En fait, nous avons trouvé une solution à l'interne. Le seul médecin qui restait en poste et qui effectuait une journée par semaine accepte de nous donner une journée de plus pour le foyer de Valcourt et les soins à domicile. Les grilles horaires sont donc complètes pour les prochains mois», précise Richard Arsenault, président du Carrefour de la santé et des services sociaux du Val Saint-François.

Les gens de Valcourt et région qui sont en mesure de se déplacer sont toujours invités à se rendre à l'urgence du pavillon St-Louis, à Windsor, pour y rencontrer un médecin sans rendez-vous, de 8 h 30 à 19 h 30, du lundi au

samedi. Rappelons que, plus tôt cette semaine, le Carrefour de la santé et des services sociaux annonçait que ce médecin demeurerait le seul en poste pour une période indéterminée, et ce, en raison de l'absence des trois autres médecins. Deux sont en congé de maladie et une autre partira pour un congé de maternité.

Pistes de solutions

Le président, qui déplorait cette semaine de n'avoir rien de concret provenant de la Régie régionale de la santé et des services sociaux et du gouvernement du Québec, souligne que des pistes de solutions ont été soulevées pour les problématiques du territoire, notamment pour l'urgence du pavillon St-Louis à Windsor. «Concernant le dossier de recrutement de médecins, le Dr

Lamontagne nous informe que Québec serait disposé à préparer des incitatifs pour amener des médecins à venir s'établir dans la zone. Je ne peux dire si cela serait pour tout le territoire ou pour une seule zone, mais ce que nous savons, c'est que ça se parle du côté de Québec», dit-il.

Lors de discussions, il aurait été question, entre autres, des activités médicales prioritaires et de la reconnaissance de l'importance du service d'urgence pour le territoire. «J'ai entendu dire qu'ils auraient reconnu que la façon de procéder de l'urgence St-Louis commence à leur sourire. D'après leur classification, un document préparé par des spécialistes à Québec, on ne rentrerait dans aucune catégorie; notre statut était donc précaire. Au conseil d'administration, nous voulions maintenir le statu quo quant aux heures d'ouver-

ture, soit de 12 heures par jour. Il semble qu'à Québec, ils soient sur le point de changer la classification. C'est ce que j'ai entendu», mentionne le président.

Selon Richard Arsenault, le fait que Québec reconnaisse que l'établissement est l'autorité la plus compétente pour indiquer quels soins les gens ont besoin, représente une autre étape franchie. «Le fait qu'ils prennent en considération nos demandes montre un beau changement. On perçoit de Québec des pistes de solutions, mais nous devons être réalistes. Demain, nous n'aurons pas un bataillon de médecins qui va déferler sur la MRC du Val-Saint-François! Nous sommes toujours dans une situation critique. On n'envisage pas de solutions à court terme, mais plutôt à moyen terme», ajoute-t-il.

Grand choix de moccassins intérieurs extérieurs

Raquettes traditionnelles (vente et réparation)

Artisana indien : bracelet, collier, capteur de rêves.

NOUVEAU Bottes de Loup Marin -40° celcius Couleur noir

BOUTIQUE DU COORDONNIER
150, rue Alexandre, Sherbrooke
(819) 346-4141
www.estrien.com/cordonnier

SERVICE DE CORDONNERIE ET RÉPARATIONS GÉNÉRALES

La Régie régionale remplacée par un nouvel organisme



François Gougeon

fgougeon@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Régie régionale de l'Estrie est morte. Vive l'Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et de services sociaux de l'Estrie.



Dr Michel Baron

Depuis ce matin en effet, dans la foulée de la loi 25 adoptée avant la fin de la dernière année par le gouvernement Charrest, ce nouvel organisme remplace l'ancien. On sait que l'ancien doyen de la faculté de médecine de Sherbrooke, Dr Michel Baron, a pris

les rênes du nouvel organisme.

Dans les faits, cela ne changera pas grand-chose à ce qui se faisait jusqu'à maintenant par la Régie régionale, sauf que dans l'esprit du ministre Philippe Couillard, on vise améliorer davantage l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour la population estrienne.

Au cours des prochains mois, la nouvelle Agence présentera au ministre un modèle d'organisation de services intégrés. Cela est déjà le cas dans les autres MRC de l'Estrie, où les missions de CLSC, de soins aigus et de longue durée sont réunis sous une même entité. C'est à Sherbrooke que la réflexion portera davantage, compte tenu qu'on retrouve plusieurs organismes toujours indépendants au plan administratif: CLSC, CHUS, Institut universitaire de gériatrie, Centre de réadaptation.

Dans un communiqué émis hier par le porte-parole de l'Agence, Alain Couture, le modèle de mise en réseau qu'on veut développer devrait amener «tous les intervenants d'un même territoire à se porter collectivement responsables de la santé et du bien-être de leur population».

Liquidation multirayon

...on parle de millions!

EN COURS

Sélection de vêtements pour toute la famille (y compris la lingerie féminine) et d'articles ménagers offerts à prix imbattables et dans vos marques préférées!

SOLDE BALAYAGE... on parle de millions!

MEUBLES GROS ÉLECTROS APPAREILS ÉLECTRONIQUES DUOS-SOMMEIL

ACHATS-CHOCs GRANDES MARQUES, PRIX EXTRA!

69,99 \$
chaussures tout-aller Bayden et Kipfold de Polo Sport pour elle

79,99 \$
chaussures de marche Rockport pour lui

50 % de rabais
bijoux fins diamantés et gemmés

9,99 \$ serviette de bain
serviettes jacquard Santens

13,99 \$
caleçons boxeur amples Calvin Klein
Prix de comparaison 28 \$. Tant qu'il y en aura.

34,99 \$ ch.
pantalon en sergé ou jean Jones New York Sport pour elle

39,99 \$
chaussures de sport Fila pour elle

899 \$ grand lit
duo-sommeil Dreamscapes de Simmons

LES MEUBLES ÉCONO

(1995) enr.
Là où les prix sont économiques

Guy Tousignant

6 mois sans paiement ni intérêt

Deux blanchets de meubles à visiter

533, rue King Est, Sherbrooke
Tél. : (819) 569-0632
Livraison gratuite

Mise de côté et plan de financement disponibles.

*Sujet à approbation de crédit

LOTO QUÉBEC Résultats

TVA, le réseau des tirages

Lot	Tirage	GAGNANTS	LOTS
649	2004-01-28	6/6: 0 5/6+: 5	2 000 000,00 \$ 87 436,70 \$
03 14 20 23 25 45		5/6: 167 4/6: 10 722 3/6: 197 001	2 094,30 \$ 62,50 \$ 10,00 \$
Complémentaires: (12)			10 854 598 \$ Prochain gros lot (appr.): 5 000 000 \$
459	2004-01-28	6/6: 0 5/6+: 15	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$
06 08 30 40 44 48		4/6: 893 3/6: 18 046	500,00 \$ 5,00 \$
Complémentaire: (49)			599 984,50 \$
DOUBLE JEU 49+		LOTS BONIS	
08 11 17 38		GAGNANTS	LOTS
Tirage du 2004-01-28	14 29 35 36	75	666,67 \$
	25 26 37 44	67	373,13 \$
		47	531,91 \$
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
	Tirage du 2004-01-29	07 10 21 56 (51)	
Lot 460	Tirage du 2004-01-29	NUMÉRO: 186063	NUMÉRO: 815213
Lot 5006	Tirage du 2004-01-29	NUMÉRO: 186063	NUMÉRO: 815213
09 15 21 23 24 29 31	Tirage du 2004-01-29	NUMÉRO: 186063	NUMÉRO: 815213
45 47 48 49		50 51 55	64 66 67
Les modalités d'encaissement des billes gagnantes paraîtront au verso des billes. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.			
SUPER 7			PROCHAIN GROS LOT BONI LE 30 JANVIER 2004 30 000 000 \$

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Tiens, on voudrait des tests pour le VIH



Jean-Guy Dubuc

Collaborateur

Il n'y a pas que le temps et la température qui changent brusquement chez nous. Il y a aussi les jugements que l'on porte sur les gens, selon qu'on aime les défendre ou les condamner. Les événements récents de Sainte-Justine nous en donnent un bon exemple. Ils devraient faire réfléchir ceux et celles qui aiment vivre dans le vent des courants d'opinion.

Quand le cardinal Jean-Claude Turcotte a annoncé que les futurs candidats à la prêtrise devraient passer un test de dépistage du VIH, il a

subi les foudres de tous les défenseurs de tous les doits. On a brandi la toute-puissante Charte qui défend toute discrimination. Au nom de l'égalité de toutes les personnes. Ce n'est pas parce que le sacerdoce n'intéresse plus les jeunes qu'on va cesser de le défendre: le choix d'une infime minorité est devenue la cible d'une majorité. Du moins, de celle qui aime s'exprimer sur tous les sujets.

Vrai que le moment et la manière utilisés par l'Église institutionnelle pour affirmer ses politiques officielles auraient pu être revus et corrigés: à l'heure de la transparence absolue, les plus habiles remportent la mise. L'occasion était belle pour décrier l'Église, qu'on fréquente ou pas ses temples et son personnel. Subitement, on se met à défendre la très hypothétique clientèle séro-positive qui

voudrait devenir prêtre... Au nom de la protection de la religion?

Mais voilà qu'on apprend qu'un médecin pour enfant était porteur du VIH... Aussitôt, on montre du doigt l'hôpital qui l'a laissé pratiquer son art; on aurait voulu l'en empêcher; la clientèle s'inquiète; les médias s'emparent de la nouvelle et certains, selon leur habitude, s'affairent à créer le scandale qui affole le monde. Honte à la négligence qui a permis qu'une personne ait pu contacter la terrible maladie!

Le danger est minime, dit-on. Plus petit que pour celui qui prend l'avion ou sa voiture un soir de tempête. Peu importe: il aurait fallu prévenir l'accident et dénoncer non seulement la coupable, mais ceux qui l'ont protégée...

Pendant ce temps, des parents

viennent affirmer que ce médecin de Sainte-Justine a sauvé la vie de leur enfant. Comme le docteur Lucille Teasdale, morte du VIH, que l'on a tellement louangée d'avoir opéré des petits Africains jusqu'à l'épuisement de ses forces. Comme ces médecins qui reçoivent des foules de patients porteurs du virus du sida. Le docteur Réjean Thomas, qui s'y connaît dans le traitement des sidatiques, a même osé demander: «Si on ne s'est pas inquiété pour les patients du docteur Teasdale, est-ce que ce serait parce qu'ils étaient des petits Noirs d'Afrique, moins importants que nos petits Blancs d'Amérique...?»

Puis, on apprend que la Grande-Bretagne va imposer des tests de dépistage aux professionnels de la santé. Que l'École nationale de la police va imposer des tests semblables à ses

candidats. Comme ceux que l'on a prévus pour les futurs prêtres. Parce que partout, l'inquiétude se répand: la population a le droit de se protéger contre les dangers qui la menacent, entend-on. Très bien. Mais les droits qu'on défendait la semaine précédente contredisent ceux de la semaine suivante... Lesquels ont la priorité? Et qui faut-il protéger en premier: les droits ou les personnes?

De toute évidence, le problème est extrêmement complexe, au plan éthique et juridique. Il ne faudrait pas tenter de le résoudre avec des émotions, des préjugés et des arguments sans autres fondements que ses propres humeurs envers les uns et les autres. Il devrait aussi nous faire réfléchir sur le pourquoi de nos nouveaux combats: ils en disent plus sur ceux qui les mènent que sur ceux qui les subissent.

Tribune libre

Qu'en penserait Gilbert Hyatt?

Il faut, je crois, savoir saluer les gens de vision. Ceux qui ont le courage de mettre de l'avant des politiques, des objectifs qui auront pour effet d'améliorer notre qualité de vie aujourd'hui et demain sans que cela soit trop onéreux.

C'est le cas de ceux qui souhaitent favoriser l'adoption d'une politique d'intégration des immigrants. Quelle belle initiative! Quelle magnifique ouverture aux diverses cultures et à tous ceux et celles qui nous ont l'honneur de nous choisir comme terre d'accueil.

Si les prévisions nous démontrent que la population immigrante doublera d'ici dix ans, cette initiative permettra à la région d'être mieux préparée à les accueillir et facilitera l'intégration de ces gens venus d'ailleurs.

La qualité de cet accueil est d'ailleurs un facteur déterminant dans la décision d'adopter ou non leur nouvel environnement. Mais l'adoption d'une telle politique n'est pas une panacée qui règlera l'ensemble des problèmes liés à l'accueil des nouveaux arrivants. C'est plutôt une source de référence qui nous guidera dans nos efforts d'accueil et d'intégration.

Ces gens venus du monde entier ont énormément à nous apporter... et nous aussi. Tant de cultures, de connaissances et d'expériences à découvrir, le tout dans notre cour. Cela ne sera possible qu'en interagissant avec nos nouveaux amis qui, ne l'oublions pas, viennent non seulement chercher un toit, mais aussi découvrir une nouvelle façon de vivre.

Cet apport n'est toutefois pas que culturel! Dans le contexte démographique québécois, la société en général et notre économie en particulier auront un urgent besoin de main-d'oeuvre qualifiée. L'immigration est en effet une des solutions importantes et incontournables pour assurer la survie de nos entreprises actuelles ainsi que pour espérer pouvoir connaître une certaine croissance économique.

En ces temps de mondialisation des marchés, il n'est pas possible que l'entrepreneur pourvu d'un minimum de flair et de jugement puisse ignorer cette réalité. Connaissance des nouveaux marchés et des langues qui s'y parlent, compétences et formation de haut niveau ainsi que l'apport de nouveaux capitaux ne sont que quelques exemples des richesses que ces personnes peuvent nous apporter.

Une société qui se ferme sur elle-même est vouée à s'éteindre tranquillement, alors que celle qui demeure ouverte d'esprit est appelée à s'enrichir et à croître. La société québécoise a fait le choix, depuis plusieurs années déjà, de n'avoir que très peu d'enfants par famille, elle est maintenant confrontée aux résultats de ce choix.

La Ville de Sherbrooke, avec l'adoption d'une politique d'accueil et d'intégration des immigrants, a fait le sien et je ne peux que le saluer et l'applaudir!

Hélène Gravel

Hélène Gravel est directrice générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke.



Jean Chrétien, l'homme

Nulle n'est mon intention de vanter les mérites de notre ex-premier ministre du Canada durant ces 11 dernières années. Il a été à-la-hauteur de son poste et a fait grand honneur à son pays «ce petit gars de Shawinigan».

Parlant de l'homme, Jean Chrétien est entré en politique à 29 ans, en a parcouru toutes les étapes, étant en progression constante. Il a lutté pour se faire connaître et apprécier. Son livre intitulé «La fosse aux lions» nous fait comprendre toutes les vicissitudes et les luttes constantes qui font obstacle à tout homme ambitieux, persévérant. Un homme à l'aise en toutes circonstances, joyeux, sportif, culbutant en faisant un botté au football, à bicy-

clette comme chantait Yves Montand, excellent sur les côtes avec sa famille

«Avis de recherche», une émission de télé de Radio-Canada animée par Gaston L'Heureux et Aline Desjardins, nous l'a fait connaître en plein jour. Participant actif, il a conquis les téléspectateurs par son humour, sa présence et sa bonne humeur, durant toute une semaine.

Émule de Pierre Trudeau, Jean Chrétien a été un très grand premier ministre non pas à la manière de Trudeau, mais par sa façon d'être lui-même.

À tout seigneur, tout honneur. Et ce n'est pas fini, attendons la suite.

Jacqueline Lanctôt Lemieux Sherbrooke

Mille mercis à la Piazzetta et au Caffè Osteria!

Nous voulons exprimer toute notre reconnaissance à MM. Marcel Noël et Nicolas Huard, copropriétaires de la Piazzetta, 1905 rue King Ouest, et du Caffè Osteria, 196 rue Wellington Nord, pour leur exceptionnelle collaboration lors de la Journée Générosa qui s'est déroulée le 26 janvier au profit de la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. MM. Noël et Huard ainsi que leurs employés ont travaillé très fort cette journée-là pour faire de cette activité de collecte de fonds un succès. Leurs efforts ont porté fruits, car ils ont vendu 408 pizzas, ce qui représente des profits de 4 080 \$ pour la fondation. Un

merci spécial également au parrain d'honneur de l'événement, M. Jacques Talbot, directeur général de la Caisse Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke. Sa contribution nous fut très précieuse.

Si vous avez acheté une pizza Générosa lors de la journée Générosa, vous avez grandement aidé la fondation à améliorer la qualité de vie de toutes les personnes hospitalisées au Pavillon D'Youville et au Pavillon Argyle de l'Institut de gériatrie.

Heather Bowman, directrice Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Les collèges de Sherbrooke et de Granby favorisent l'anglicisation à Lennoxville

Les collèges publics francophones de Sherbrooke et de Granby ont conclu une entente avec Bishop's University pour accélérer l'entrée de leurs élèves dans cette institution anglaise. Bishop créditera certains cours collégiaux et permettra aux élèves francophones d'obtenir un baccalauréat commercial en deux ans au lieu de trois ans.

Le directeur de l'enseignement au Collège de Sherbrooke, Raymond Genest, le coordonnateur du programme de techniques administratives du Collège de Sherbrooke, Michel Beaudry, ainsi que les représentants de Bishop, Jonathan Rittenhouse et Bill Robson, veulent par cette formation anglaise «assurer une parfaite connaissance des deux langues, dont l'anglais».

La Bishop's University de Lennoxville compte environ 1500 étudiants, dont 60 pour cent viennent de l'extérieur du Québec et 20 pour cent sont francophones.

Questions

Est-ce que Bishop entend prendre les mesures appropriées pour que ses élèves étrangers soient «parfaits bilingues» et possèdent bien le français?

Est-ce une nouvelle mission pour les Cégeps de Sherbrooke et de Granby que d'inciter leurs élèves à se diriger vers l'université anglaise?

Le ministre de l'Éducation du Québec et ex-recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, est-il d'accord avec cette initiative?

Les collèges anglais entendent-ils inviter leurs élèves à se diriger vers les universités francophones?

Est-ce que les Cégeps de Sherbrooke et de Granby ont l'intention de conclure des ententes pour favoriser l'inscription à l'Université de Sherbrooke?

Jacques Poisson Président du Mouvement estrien pour le français

Alerte: Beauvoir menacé

Je suis depuis plus de 30 ans un passionné assidu du sanctuaire de Beauvoir, havre de paix et de prière pour les chrétiens. Cette colline maigrement boisée, située tout près de Sherbrooke, s'englobe graduellement dans le développement urbain de la grande ville et il faut créer sans délais un programme rationnel de protection du site religieux de Beauvoir contre les spéculateurs.

D'ailleurs, j'apprenais récemment la vente de plusieurs acres en catimini sur les pentes de la colline pour y construire des habitations ou autres édifices aux dépens de la faune et de la flore de ce merveilleux relief riche en espèces d'oiseaux.

Une chose est certaine: il faut agir maintenant et agir vite, car dans cinq, dix ou encore vingt ans, il sera peut-être trop tard pour aménager le site, car le temps joue contre nous, naturalistes. Il faudrait dans un premier temps passer la colline à l'examen complet pour y fixer un plan de protection et d'aménagement et, dès lors, il sera opportun de classer tout le secteur protégé colline patrimoniale inviolable pour toujours.

Je suis fin prêt à créer et diriger un front commun de protection de Beauvoir afin de stopper la spéculation foncière ou encore mieux l'humaniser pour s'en servir pour embellir la colline; aménagements de petits lacs, reboisement d'espèces rares d'arbres et d'arbustes, construction de fontaines, édification d'une tour d'observation, y construire un petit théâtre grec, etc.

Le sanctuaire de Beauvoir constitue une entité géographique très fragile et le choix est très clair pour sa survivance dans ce monde dangereux, pollué et destructeur. Il faut classer cette colline lieu sacré de prière pour les croyants, les malades, les artistes, les amoureux, les astronomes, les roses...

Beauvoir doit demeurer un havre et un refuge pour la prière, le repos et la méditation. Beauvoir est une terre bénie et elle doit le demeurer à tout prix.

Jacques Blais Sherbrooke

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Le maire de Saint-Charles argumente pour la fusion



Jean-Pierre Boisvert
DRUMMONDVILLE

Le maire de Saint-Charles, Bernard Boudreau, a servi hier un argument fort pour convaincre ses concitoyens de voter en faveur de la fusion municipale avec Drummondville, lors du référendum du 15 février.

«Nous serons pris à la gorge dans deux ans lorsque nous serons obligés de hausser les taxes municipales et nous serons très mal placés pour négocier quoi que ce soit avec Drummondville», a déclaré M. Boudreau, alors qu'il rencontra la presse pour dénoncer la «stratégie de désinformation» du camp du non.

quatre ans.

«Je le sais pour avoir participé aux difficiles négociations qui ont mené à l'actuel projet de fusion avec Drummondville qu'il faut un certain pouvoir pour obtenir une partie de ce qu'on veut. Dans deux ans, nous n'aurons plus aucun pouvoir.

«Des gens disent qu'il y a des terrains disponibles entre la route 122 et l'autoroute 20 mais ces terrains sont dans une zone agricole et ils ne sont pas à la veille d'être dézonés. La MRC a refusé deux fois notre demande et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) s'y est objectée également. Il ne faut surtout pas compter là-dessus», a averti le maire de Saint-Charles, qui ne se voit pas en train de recommencer à zéro la ron-

de de négociation menant à une autre probable fusion.

Le référendum du 15 février sera le second à se tenir à Saint-Charles après celui du 26 octobre dernier, alors que cette municipalité fut la seule à rejeter le projet de regroupement territorial avec Drummondville, Saint-Nicéphore et Saint-Joachim-de-Courval.

Le conseil municipal de Saint-Charles, à l'exception de deux conseillers, a déjà fait savoir qu'il se prononçait en faveur de la fusion. Mmes Paula Provencher et Suzanne Veilleux ont indiqué qu'elles étaient contre, cette dernière ayant cependant tenu à préciser cette semaine qu'elle ne voulait «en aucun moment être associée au camp du non et à la désinformation véhiculée par ses représentants».



La Tribune, Jean-Pierre Boisvert
Le maire de Saint-Charles, Bernard Boudreau (au centre), a servi hier un fort argument en faveur de la fusion avec Drummondville. Il était accompagné de deux promoteurs immobiliers qui se disent en faveur de la fusion avec Drummondville, Rémi Dumont et Jean Salvas, des Bosquets Saint-François. Le conseil municipal de Saint-Charles, à l'exception de deux conseillers, a déjà fait savoir qu'il se prononçait en faveur de la fusion.

Les terrains

Selon lui, les terrains qui restent à vendre pour la construction résidentielle dans Saint-Charles sont au nombre de 215, faisant en sorte que dans deux ans, cette municipalité d'un peu plus de 5000 habitants ne pourra plus profiter des bénéfices de la vente de ces terrains pour équilibrer son budget: «Ou il faudra hausser les taxes, ou il faudra diminuer les services municipaux», a-t-il lancé en réplique à l'une des deux conseillères dissidentes, Paula Provencher, qui prétend que Saint-Charles aura toujours le loisir de se fusionner avec Drummondville dans deux, trois ou

En bref

Le CHUS achète 1 million \$ de petits équipements

La Fondation du CHUS vient de remettre un million de dollars à l'hôpital pour le remplacement d'une foule de petits équipements.

Une partie du montant servira à acheter du matériel roulant à l'usage de l'ensemble des unités et services, tel que des civières, des lits, des fauteuils roulants, des pompes volumétriques et des moniteurs cardiaques.

La seconde portion du million sera allouée à l'acquisition de matériel pour le bloc opératoire. Des tables et des lampes chirurgicales, des écarteurs, des appareils électrocautères, des cystoscopes flexibles et d'autres outils pour la pathologie sont sur la liste des achats.

La plupart des équipements sont déjà commandés. Les autres le seront sous peu.

Denis Vigneux honoré

SHERBROOKE - Depuis près d'un quart de siècle, Denis Vigneux fait la pluie et surtout le beau temps chez Environnement Canada. Originaire de Greenlay, près de Windsor, M. Vigneux vient d'être décoré pour son travail exemplaire au sein de la fonction publique canadienne.

Il a fait partie de l'équipe qui a élaboré le projet SCRIBE, qui permet d'automatiser une partie des tâches du spécialiste des prévisions météorologiques.

Entre autres, le système SCRIBE génère dans les deux langues officielles des textes de prévision du temps.

En décembre dernier, M. Vigneux et les membres de l'équipe responsable du projet ont reçu le Prix du chef de la fonction publique.

La distinction récompense l'innovation, le travail d'équipe, et le sens de l'éthique.

Denis Vigneux a grandi à Greenlay pour ensuite étudier à l'Université de Sherbrooke, à l'Université Laval et à l'UQAM.

Les Pompes BERNIER
Traitement d'eau BERNIER
3370, rue King Est, Fleurimont

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
(819) 563-9172

PUITS BERNIER
SÉRIE INC.

Résidentiel • Commercial • Institutionnel • Agricole

- Pompe à eau
- Essai de pompage
- Analyse d'eau
- Système de traitement d'eau
- Pompe d'égout
- Assistance technique et consultation

Vous n'avez plus d'eau, votre eau est gelée? Appelez-nous!



Magasins Sears

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi ensembles matelas-sommier
Place du Saguenay (418) 549-8240

Drummondville ensembles matelas-sommier
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - ensembles matelas-sommier
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis ensembles matelas-sommier
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Ottawa - meubles et ensembles matelas-sommier
Centre commercial Carlingwood (613) 729-2561
Centre commercial St. Laurent (613) 746-4311
Ottawa East Home Store
Autoroute 417 et rue Innes (613) 741-8383
Ottawa-Pinecrest Home Store
Autoroute 417 et rue Pinecrest (613) 820-5551

Québec - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40 (418) 260-9084

Québec - ensembles matelas-sommier
Les Galeries de la Capitale (418) 624-7311
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Québec - ensembles matelas-sommier
Les Galeries de la Capitale (418) 624-7311
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 410 et boulevard de Portland (819) 564-3010

Ste-Foy
Magasin Sears Décor de Ste-Foy
Blvd. Duplessis & Blvd. Wilfrid-Hamel (418) 871-9595

St-Georges-de-Beauce - ensembles matelas-sommier
Le carrefour St-Georges (418) 228-2222

Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Recollets (819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

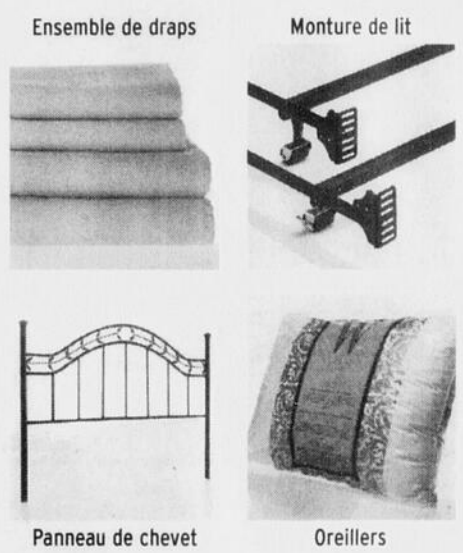
Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears

visitez le site www.sears.ca

Les jours SEARS-O-PEDIC^{MD} se poursuivent SAMEDI SEULEMENT!

Tous les ensembles matelas-sommier SEARS-O-PEDIC sont en solde et,

choisissez votre prime:
ensemble de draps en percale, monture de lit, panneau de chevet ou oreillers



Inclure la prime en cas de retour. Détails en magasin

rabais 500\$
Ensemble matelas-sommier SEARS-O-PEDIC de la série Perfect Impressions^{MD} 1573BD à ressorts intégrés, plateau-coussin et matelas n'ayant pas besoin d'être retourné
Moelleux ou ferme. G.2 places.
Rég. Sears 1499,98. L'ens. 999,98
Aussi en formats lits 1 place, 2 places et TG 2 places

Pas de paiement avant janvier 2005* pour tous les meubles** et ensembles matelas-sommier avec la carte Sears

*Pas de paiement avant janvier 2005 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation. Renseignez-vous. Les formules de paiement et modalités peuvent être modifiées ou supprimées sans préavis. Renseignez-vous au sujet d'autres facilités de paiement.
**R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés

Prix en vigueur le samedi 31 janvier 2004, dans la limite des stocks



QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NE014F204 © 2004, Sears Canada Inc.

Du 5 au 8 février 2004 changez d'aire

EXPOhabitat DE L'ESTRIE
Nouveau Lieu
Centre Expo Sherbrooke (voisin du Palais des sports)

UNE PRÉSENTATION DE
Groupe d'Innovation et d'Équipement
Gaston Côté
CENTRE DE RÉDUCTION ET DE MATÉRIEL

APCHD
Région de l'Estrie
GARANTIE MAISONS NEUVES
APCHD
réno-maitre
APCHD

Jeudi 5 février 17 h à 22 h Vendredi 6 février 12 h à 22 h Samedi 7 février 10 h à 22 h Dimanche 8 février 10 h à 17 h

Actualités

La Cour suprême donne raison à la Place des Arts

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

La Cour suprême du Canada a donné raison hier à la Place des Arts, de Montréal, dans le conflit qui l'oppose depuis des années au syndicat de ses techniciens de scène, un jugement qui se traduira par la mise à pied de 150 de ces employés.

Le plus haut tribunal du pays en vient à la conclusion que la PdA avait le droit de cesser d'offrir les services de ses techniciens aux compagnies qui louent ses salles, même si cette décision a pu être prise dans le but de briser la grève en cours.

De façon plus large, le jugement confirme que la fermeture partielle d'une entreprise, ou son transfert à une autre firme, ne contrevient pas automatiquement à la disposition antibriseurs de grève du Code québécois du travail. À l'instar de la modification récente de l'article 45 du Code par le gouvernement Charest, la décision de la Cour suprême apparaît comme une victoire pour le patronat.

C'est en novembre 1999 que la Place des Arts a décidé, à la suite de l'échec des négociations avec le syndicat pour le renouvellement de la con-

vention collective, de ne plus offrir les services de ses techniciens aux compagnies qui louent ses salles. Le syndicat y a vu un congédiement illégal.

À l'avenir, les firmes locatrices (la Compagnie Jean-Duceppe, l'Orchestre symphonique de Montréal, les Grands ballets canadiens de Montréal, l'Opéra de Montréal et le Festival international de Jazz de Montréal) devraient donc «baucher leurs propres techniciens».

Mais en mars 2000, le Tribunal du travail a statué que cette décision «d'affaires» était illégale parce qu'elle équivalait à l'utilisation de briseurs de grève, ce qui est interdit par le Code du travail. Le jugement a été confirmé plus tard par la Cour supérieure.

En janvier 2001, le syndicat a obtenu de cette même cour une injonction permanente ordonnant à la Place des Arts de cesser d'utiliser les services des techniciens de ses compagnies locatrices. Quelques jours plus tard, la PdA et l'employeur convenaient d'une trêve. Cela fait donc trois ans que les techniciens de la PdA ont repris le travail, toujours sans convention collective.

La Cour suprême statue qu'une entreprise a toujours le droit de mettre fin à ses activités en tout ou en partie, même si cela a pour but de briser une grève, a tranché le juge Charles Gonthier, au nom de ses collègues.

Rien en vue pour obliger l'usage de pneus à neige

Gilles Normand
La Presse
QUÉBEC

Les services de sécurité du ministère des Transports et de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) se pencheront sur la pertinence d'une recommandation formulée par le coroner Michel Trudeau, pour obliger les automobilistes québécois à chauffer leurs véhicules de pneus à neige.

Entre-temps, le gouvernement du Québec ne songe nullement à rendre obligatoire l'usage des pneus à neige, en hiver bien sûr, et aucun processus législatif n'a été enclenché en ce sens, a indiqué hier Isabelle Méritzzi, porte-parole du ministre des Transport, Yvon Marcoux.

Le coroner a fait cette recommandation en novembre, après avoir étudié les causes d'un accident mortel survenu en janvier 2000. M. Trudeau avait alors évoqué la faible adhérence des pneus quatre saisons sur la glace noire.

Hier, le ministre a commenté la situation en disant que pour le moment, le ministère des Transports s'en tenait

surtout à des campagnes de sensibilisation successives depuis 1995, lesquelles il juge efficaces.

Divers sondages réalisés par le ministère depuis 1995 permettent d'affirmer, grosso modo, que «les automobilistes utilisent de plus en plus de pneus à neige, à Montréal, à Québec et dans le reste du Québec», a expliqué Mme Méritzzi. «C'est dans la région de Montréal qu'on observe le plus bas taux d'utilisation. En 1995, il y avait 53% des automobilistes montréalais qui utilisaient quatre pneus à neige, alors qu'aujourd'hui on parle de 78%. Mais c'est le plus bas taux au Québec, alors il y a du travail à faire», estime la porte-parole du ministre, tout en reconnaissant que plusieurs Montréalais utilisent très peu leur voiture en hiver, préférant le transport en commun, que d'autres ne roulent que lorsque la chaussée est sèche ou sur de courtes distances.

Pas l'an prochain

«Un pneu à neige est réputé avoir une meilleur adhérence sur la glace qu'un pneu quatre saisons. Quoi qu'il en soit, tout sera étudié, mais il n'est pas question d'enclencher dans les prochaines semaines un règlement qui pourrait rendre la chose effective l'an-

née prochaine. On va répondre au coroner dans un délai qu'on ignore encore», a dit Mme Méritzzi.

L'application d'une telle obligation peut rencontrer diverses difficultés, explique-t-on au ministère, certains automobilistes pouvant alors être portés, pour sauver de l'argent, à utiliser de vieux pneus d'hiver ou à conserver les leurs plus longtemps que de raison. Dans un tel cas, ces pneus seraient de toute évidence plus dangereux que des pneus quatre saisons neufs.

Un problème

Le chroniqueur automobile de *La Presse*, Éric LeFrançois, croit pour sa part qu'une éventuelle loi en ce sens pourrait rencontrer des difficultés d'application à certains égards notamment parce que pour un grand nombre de véhicules, les pneus à neige ne sont pas disponibles à la première année d'introduction sur le marché. Il s'interroge aussi sur l'application d'une telle réglementation aux visiteurs d'autres provinces et des États-Unis.

Quoi qu'il en soit, le ministère des Transports et la SAAQ se livreront d'abord à une analyse des accidents survenant durant l'hiver, afin de mieux comprendre les facteurs contributifs, avant de répondre au coroner Trudeau.



CE SOIR, LE GROS LOT BONI EST DE
30 MILLIONS \$



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

18 ans +



LOTO
QUÉBEC

www.loto-quebec.com

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX